cette année compte 10,455 jours joviens, ou bien 4332 jours terrestres, c'est-à-dire 11 ans, 10 mois et 17 jours. Il regretterait de n'avoir pas songé à temps que Jupiter gravite autour du soleil à la distance de 192 millions de lieues, distance cinq fois plus grande que la Terre; et que, pour parcourir une pareille orbite et fournir son année, il lui faut nécessairement un temps proportionné.

Cette année, déjà interminable, semblerait encore dix fois plus longue au malencontreux voyageur, grâce à la tristesse du ciel et au manque total de variété dans les saisons. Celles-ci, chacun le sait, sont dues à l'inclina-tion de 23 degrés et plus de l'axe de rotation de la Terre sur le plan de l'orbite annuelle. De là vient que les deux hémisphères, boréal et austral, se trouvent, dans le cours de l'année, exposés plus ou moins directement aux rayons du soleil. Et ainsi, nous avons les diffé-rences de température qui diversifient le printemps, l'été, l'automne et l'hiver, et la variété de produits vé gétaux et animaux qui en est la conséquence. est pas de même en Jupiter. Son axe de rotation ne dévie que de trois degrés de la ligne verticale, somme tout à fait insignifiante. Aussi, dans toute sa latitude, règnent toujours le même degré de température, toujours la même longueur des jours et des nuits, et plus vers les pôles, toujours le même crépuscule, lequel, aux pôles, s'éteint en une nuit perpétuelle. La seule cause de variation dans la température est la différence entre les distances auxquelles Jupiter se trouve du soleil, en décrivant son ellipse. Or la différence entre le maximum et le minimum d'éloignement est de 770,000,000 de kilomètres.

Giulio.

VICTOR HUGO

DERNIÈRE ÉDITION DE SES ŒUVRES

Les célèbres éditeurs Hetzel et Quantin poussent avec énergie et un succès toujours croissant la tâche gigantesque qu'ils ont entreprise de donner au public une édition complète et définitive des œuvres du grand poète du XIXe siècle.

Chaque mois apparaît un nouveau volume, où la forme matérielle, la beauté du format, le luxe du papier et de l'impression, semblent vouloir lutter avec les merveilleuses richesses du texte.

Victor Hugo a eu toutes les gloires en ce monde, même la couronne d'épine des persécutions;—il ne lui manquait qu'une édition comme celle-là de ses œuvres. C'est une consécration de son génie qui vaut presque la statue qu'on lui élève avenue d'Eylau.

Cette édition a surtout ceci d'intéressant, qu'elle est faite sous la direction toute spéciale de l'auteur, et d'après les manuscrits originaux. Il en résulte que chaque volume—les plus anciens naturellement—sont enrichis d'une foule de notes précieuses, contenant les variantes primitives, mises en regard des altérations diverses qu'elles peuvent avoir subies suivant les circonstances ou la fantaisie de l'auteur.

A ce point de vue seul, l'édition de MM. Quantin et

Cie est sans prix pour les bibliophiles.

Elle se composera d'à peu près quarante-cinq volumes, dont le vingt huitième est en ce moment sous presse.

Dans l'ordre adopté pour cette publication, les éditeurs procèdent un peu au hasard, ou plutôt,

Chez eux un beau désordre est un effet de l'art.

On varie le menu autant que possible. Un jour, c'est un de ces admirables recueils de poésies où le chef de l'école romantique de 1830 prodiguait les exubérantes inspirations de sa jeunesse; le mois suivant, c'est un volume des Misérables, de Notre-Dame de Paris ou des Travailleurs de la Mer. Une autre fois, on nous apporte deux ou trois de ces drames qui ont créé tant de sensation sur la scène française, et quelques semaines après il nous arrive un volume de vers magistrals dus aux dernières inspirations du poète. Tantôt on nous éveille au cri vengeur des Châtiments, et tantôt l'on nous berce à la voix grave et recueillie de l'aïeul et du philosophe, mêlée à la note légère ou profonde des Chansons des rues et des bois. Enfin, chaque mois, c'est une nouvelle surprise.

Maintenant, nous voulons être bien compris. Tout le monde connaît l'ordre d'idées, le cachet d'opinions qui président à la direction de notre journal. Les principes philosophiques, sociaux et religieux qui font la base d'un bon nombre des derniers écrits de Victor Hugo, répugnent à nos convictions et à nos croyances; et nous tenons à faire nos restrictions là-dessus. Mais une chose que personne ne peut contester, c'est que Victor Hugo est non seulement le colosse littéraire de notre siècle, mais encore le plus grand poète que la France ait produit. On dira le siècle de Victor Hugo, comme on dit le siècle de Périclès, le siècle de Léon X, le siècle de Louis XIV. Suivant le mot d'un autre poète, il est entré tout vivant dans l'immortalité.

En célébrant, l'année dernière, le quatre-vingtième anniversaire de celui que Châteaubriand appela un jour l'enfant sublime, les peuples l'ont sacré demidieu; et ils sont nombreux ceux qui le considèrent comme le plus grand génie poétique qui ait honoré l'humanité. Suivant plusieurs, notre siècle, avec d'autres gloires, aura celle d'avoir, dans la personne de Victor Hugo, éclipsé Homère, Eschyle, Lucrèce, Juvénal, Dante et Shakespeare.

Victor Hugo est donc l'homme du siècle, et ses strophes enflammées, comme ses délicieuses stances aux petits enfants seront immortelles. On saura séparer le poète du philosophe, et ceux même qui répudieront le plus énergiquement les tirades irréligieuses du philosophe vieilli, s'attendriront toujours aux chants enthousiastes et attendris du poète des premières années.

Du reste, c'est ce qu'ont prévu et respecté MM. Quantin et Cie, en accordant au public le privilège d'acheter leur édition volume par volume et séparément.

De sorte que ceux qui ont objection aux Quatre Vents de l'Esprit, et ne croient pas devoir parer leur bibliothèque des Châtiments, ou de l'Année Terrible, peuvent au moins étaler sur leurs rayons, les chants religieux et royalistes des Odes et Ballades, les Chants du Crépuscule, les Voix intérieures, les Rayons et les Ombres, etc.

En somme, MM. Quantin et Cie font là une œuvre nationale. Victor Hugo est la plus haute et la plus vraie personnification de la littérature française, et comme enfants de la France, nous devons applaudir avec enthousiasme aux efforts de ceux qui élèvent à ses œuvres un pareil monument.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La politique européenne va sortir du calme plat où elle languit depuis quelques mois. Le Parlement anglais et celui de France ont repris leurs travaux. En France, on se demande combien durera le cabinet Duclerc, que l'ajournement de l'été dernier a sauvé. Sur différents points de la France, on aperçoit des agitations socialistes. La Commune voudrait ramener les scènes de 1871.

En Angleterre, M. Gladstone promet des réformes considérables en Irlande. Dieu veuille qu'il puisse les réaliser.

Aux Etats-Unis, les démocrates ont remporté la victoire sur toute la ligne aux dernières élections pour les Chambres américaines. Les députés démocrates seront en grande majorité à la Chambre des représentants au prochain Congrès.

BIBLIOGRAPHIE

LES ARCHIVES DE L'ANGLETERRE

Sur mille individus qui passent devant un bel édifice de Fleet-Street, à Londres, un seul peut-être sait à quoi il sert. C'est le département des Archives Publiques, et il abrite des trésors inappréciables.

Il est connu du juge, du membre du gouvernement, de l'avocat, de l'historien, de l'antiquaire, mais il serait tombé en ruines ou bien on l'aurait transformé en magasin coopératif, que la masse du peuple et des citoyens ne s'en apercevraient pas et ne s'en occuperaient nullement.

Ce n'est que dernièrement que l'Angleterre, essentiellement conservatrice pourtant, a fait quelque peu attention à ses documents officiels. Dispersés dans des caves humides, enfermés dans des sacs moisis, placés près de toutes sortes de matières explosibles, attaqués par des rats en quête de nourriture, il est étonnant qu'ils aient survécu.

Sous les premiers souverains de l'Angleterre, les archives étaient gardées dans le palais du roi. Plus tard, elles furent laissées aux soins des différentes cours de justice. Puis, les affaires de chaque comté augmentant toujours, les documents s'accumulèrent et on les mit dans des magasins publics. Dans le Chapter House on conservait les records de la Cour du Banc de la Reine et des Petites Causes.

Vers la fin du règne de Richard I^{er}, la Cour de Chancellerie fut séparée de la Cour de l'Echiquier, la Garde-Robe de la Tour de Londres servit de dépôt pour les Archives de la Chancellerie, et ce fut le commencement du département des Archives de la Tour de Londres. Les Maîtres des Requêtes conservaient leurs records dans leurs demeures privées.

Peu de temps après le règne d'Edouard IV, ces documents furent placés dans un édifice que l'on nomme maintenant Chapel of the Rolls, mais qui était alors connu sous le nom de Domus Conversorum Judæorum, ou la Maison des Juifs et Infidèles Conrertis. Pendant un très grand nombre d'années, les papiers d'Etat restèrent placés dans trois endroits : le Chapter House, la Tour de Londres et les Rolls. C'était incommode, et ce fut bientôt insuffisant; la masse de documents allait toujours s'augmentant, on mit le surplus dans des chambres louées pour cet usage, dans des voûtes inoccupées, et jusque dans des étables. Le parchemin, bien traité, dure longtemps, mais la moindre humidité lui fait tort. Les documents laissés dans des caves moisirent et furent perdus. Les gens les pillèrent, et leur existence fut complètement oubliée.

En 1567, on fit connaître à la reine Elizabeth la périlleuse situation des documents officiels de son royaume, et elle ordonna qu'un plus grand nombre de chambres de la Tour de Londres fussent occupées pour eux. Mais cet ordre royal ne fut jamais exécuté.

eux. Mais cet ordre royal ne fut jamais exécuté.

Lorsque Charles II monta sur le trône, William Prynne, alors gardien des Archives de la Tour de Londres, pria le nouveau monarque d'ordonner que ces anciens documents fussent préservés "du feu et de l'épée, de l'eau, des mites, de la poussière, des araignées, parce qu'ils étaient des reliques sacrées, des joyaux précieux; comme étant les principaux témoignages par lesquels les souverains de l'Angleterre portaient, supportaient et défendaient leur couronne, leur royaume, leurs revenus, leurs prérogatives, et les sujets leurs propriétés, leur vie, leur liberté, leurs franchises, leurs droits et leurs lois."

Prynne, en gardien consciencieux, essaya de pénétrer dans ce chaos de documents. Beaucoup de parchemins furent trouvés pourrissant et réduits en poussière. Il engagea des femmes et des soldats pour les nettoyer, mais ces mercenaires, "ennuyés de cette besogne monotone, les laissèrent aussi sales qu'auparavant." Les clercs du département des Archives "refusèrent de les toucher de crainte de blesser leurs mains, de salir leurs hardes, de se faire mal aux yeux et de nuire à leur santé, à cause de la poussière et de la mauvaise odeur qui s'en exhalait." Tous les index et catalogues (si jamais il y en avait eu) étaient perdus, et Prynne était au désespoir. Il écrivait dans son style vieillot et étrange: "Il faudrait les cent bras de Briarée et la vie centenaire de Nestor pour les mettre en ordre et en faire des tables alphabétiques de toutes les choses, de tous les noms et de tous les lieux qui y sont mentionnés."

Maints rapports et maintes adresses furent présentés au Parlement, mais rien ne fut fait jusqu'au commencement de ce siècle. En 1800, une commission spéciale fut nommée, mais elle ne s'occupa que de faire imprimer les anciens manuscrits et ne songea pas aux soins que réclamaient les archives. Il en résulta quelque mécontentement, ce qui fit élire un comité à la Chambre des Communes pour examiner les travaux de la commission des Archives. Un acte spécial du Parlement plaça la garde et la surintendance des Archives entre les mains du Maîtres de Requêtes, et on signifia au Trésor d'avoir à leur procurer un édifice convenable.

Mais ce fut encore le "comment faire" qui continua. Personne ne s'inquiétait des Archives. Quelques recherches furent faites de temps à autre, sans amener aucun résultat satisfaisant. Des rapports annuels furent présentés au Parlement, et le danger de perdre les Archives fut expliqué par des experts. Le chef du département du feu de Londres déclara "qu'aucun marchand, pour peu qu'il fût prudent, n'exposerait ses livres de comptes au risque que couraient alors les Archives Nationales d'être détruites par le feu." L'histoire se répète, et de nos jours, à New-York, on s'inquiète aussi peu de la sûreté des Archives Américaines que l'on s'inquiétait des Archives Anglaises il y a quatre-vingt-deux ans.

Maintenant, quels étaient ces papiers? Ils contenaient les records de la Cour de Chancellerie depuis le temps du roi Jean jusqu'au dernier décret du Grand Chancelier, les livres des comptes publics complets depuis le règne de Henri II. Caché quelque part était le Traité du Camp du drap d'Or, orné d'un portrait de François 1er et d'un cachet en or gravé par Benvenuto Cellini. Dans un hangar en bois, qu'une étincelle pouvait faire brûler en un clin d'œil, étaient entassés les documents les plus précieux.

En 1851, lord Langdale, Maître des Requêtes, insista pour que l'acte des Archives fut mis en force, et alors seulement le Trésor fit poser les fondations de l'édifice actuel que l'on mit sept ans à compléter. Il y a une Providence pour les manuscrits, car, malgré quelques lacunes, les documents conservés sont sans égal par leur antiquité et leur importance historique; ils éclipsent complètement ceux de Rome, de Paris, de Vienne, de la Hogue et de Madrid. Naturellement, il en manque, et pas toujours par la faute des rats, des souris, du feu et de l'eau. Dans cette longue histoire de la mère-patrie, il y eut bien des époques de troubles et de désordres-Il y eut aussi de nobles voleurs. Beaucoup de papiers furent soustraits et détruits. Du temps de Henri VIII, les lords St-Albans et Cherbury s'approprièrent plusieurs documents importants. Pendant le règne de la reine Elizabeth, le duc de Leicester paraît avoir emporté plusieurs lettres d'une importance secrète, et qui ne furent jamais retrouvées. Pendant la guerre civile, des papiers se rapportant à Charles Ier furent enlevés et Après la Restauration, il fut probablement jugé prudent de détruire certains documents dont la disparition sauva plus d'une tête. "En dépit de ces vols et de ces négligences, les papiers d'Etat, écrit M. Evald, forment une collection d'une grande richesse en d'une grande valeur."

Il fut de tout temps très difficile d'avoir accès aux Archives, car le gardien s'engageait sous serment "à ne